

RAPPORT D'ACTIVITE DU CHIPIP DE FRANCE TELEVISIONS POUR L'ANNEE 2025

Le Comité relatif à l'Honnêteté, à l'Indépendance et au pluralisme de l'Information et des Programmes de France Télévisions a compté cinq membres, ainsi que ses statuts le prévoient, grâce à l'arrivée en juillet de Thomas Janicot, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Malheureusement, le départ de Francis Balle pour raisons personnelles réduit à nouveau notre effectif, qui se compose toujours, outre Thomas Janicot, de Laurence Franceschini, de Brigitte Benkemoun et de moi-même.

Saisines

En 2025, le Comité a été destinataire de 16 saisines, et a répondu à 11 d'entre elles. Figuraient notamment une saisine de l'Eglise de scientologie, et une saisine du petit-fils du colonel de La Rocque concernant un passage du magazine « 13h15 Le Dimanche », diffusé en avril, qui selon lui portait atteinte à la mémoire du fondateur des Croix de feu.

Pour éclairer ce débat, le Comité a reçu des historiens de renom - Jean-Noël Jeanneney, Michel Winock, Serge Bernstein - ainsi que le journaliste Emmanuel Laurentin, créateur de « La Fabrique de l'Histoire ». Il a également auditionné le rédacteur en chef, Jean-Michel Carpentier, ainsi que l'équipe de « 13h15 Le Dimanche ». Un avis a été rendu le 14 octobre 2025, avis publié sur le site et transmis à la Présidente, Mme Ernotte.

Il faut noter que le Comité s'est auto-saisi, c'était la première fois, de l'affaire Legrand-Cohen, qui occupait une large place dans l'actualité, et a rendu un avis le 12 septembre, également publié sur le site et largement commenté.

Enfin, en décembre, le Comité a reçu 3 plaintes concernant l'émission « Cash investigation » diffusée le 4 décembre sur Bernard Arnault, et une autre concernant le magazine « Complément d'enquête » diffusé le 27 novembre (« Des infos ou désinfo ? La méthode CNews »), toutes émanant de téléspectateurs qui dénonçaient des manquements aux principes d'honnêteté de l'information et de pluralisme des points de vue. Ces plaintes ont fait l'objet de réunions en visio dès décembre, même si l'avis a été rendu en 2026.

Réunions/Auditions

En 2025, le Comité s'est réuni à 7 reprises, dont un déjeuner de travail en septembre à l'occasion de l'arrivée de Thomas Janicot.

Le 13 octobre, il a répondu à l'invitation de l'ARCOM pour évoquer un ensemble de questions : mode de nomination des membres des CHIPIPs, densification des échanges entre ceux-ci et l'Autorité de régulation, moyens d'action, renforcement des synergies entre Comités...

Le 4 décembre, Christine Albanel et Brigitte Benkemoun ont été auditionnées à l'Assemblée nationale par la Commission d'enquête sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public, tandis que Laurence Franceschini participait le même jour à une table ronde de juristes à la demande de cette Commission. Nous avons ensuite répondu par écrit aux 22 questions qui nous étaient posées en complément de ces auditions.

Si le projet de loi qui devait s'inspirer des conclusions des Etats Généraux de l'Information n'est pas inscrit pour le moment à l'ordre du jour, certaines préconisations pourraient être incluses dans de prochaines PPL, comme la 824 visant à renforcer les droits voisins de la presse. Notre CHIPIP y est attentif.

* * *